

## Relations industrielles Industrial Relations



*L'Église d'ici et le social 1940-1960*, 1. La Commission sacerdotale d'Études sociales, par Jacques Cousineau, s.j., Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1982, 287 pp., ISBN 2-89007-462-5.

Gérard Dion

Volume 37, numéro 3, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/029289ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/029289ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

### ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Dion, G. (1982). Compte rendu de [*L'Église d'ici et le social 1940-1960*, 1. La Commission sacerdotale d'Études sociales, par Jacques Cousineau, s.j., Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1982, 287 pp., ISBN 2-89007-462-5.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 37(3), 709–712.  
<https://doi.org/10.7202/029289ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1982

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

lieu, il n'est pas évident que les formations subventionnées par l'État, notamment dans le cadre des programmes relevant de la Loi sur la formation professionnelle des adultes, visent d'abord à répondre à ces besoins. Deuxièmement, même si cela avait été leur but premier, les données disponibles ne permettent guère de prévoir ces besoins de façon précise.»

Avant de résumer les conclusions du rapport, il est intéressant de remarquer qu'encore aujourd'hui, après près de vingt ans d'existence, le Conseil adopte une approche très traditionnelle pour analyser l'intervention gouvernementale. La morale économique, basée sur le concept d'efficacité propose des règles à l'État bienveillant pour maximiser le gâteau collectif. Si l'intervention gouvernementale est demandée par l'efficacité économique, pourquoi y a-t-il si peu de politiques qui répondent aux conditions d'efficacité? La science économique n'aurait-elle pas développé une morale qui tourne à vide, c'est-à-dire des règles pour jouer au bridge lorsque c'est à une partie de poker qui se joue par les processus politiques? Alors, il est plus facile de comprendre pourquoi depuis plusieurs années les programmes de formation ont été concentrés dans des régions qui offrent des possibilités d'emploi plutôt restreintes et deviennent alors une mesure pour réduire les disparités régionales dans les taux de chômage officiels au lieu de réduire les «pénuries» qui auraient surgi dans les provinces de l'Ouest.

Pour conclure, nous présentons un bref résumé des recommandations du rapport. Au sujet de la formation professionnelle, le Conseil voudrait la création de conseils locaux de formation incluant des représentants des travailleurs, des entrepreneurs, des gouvernements et du milieu enseignant et ayant pour mandat d'identifier les besoins en formation et de mettre sur pied les programmes pour y répondre. De plus, l'aide publique à la formation en cours d'emploi devrait être concentrée sur des programmes de niveau élevé et de longue durée visant les professions techniques et les métiers et le gouvernement fédéral devrait aussi accroître considérablement la portée et les crédits du programme de «Formation des femmes dans des emplois traditionnels».

Au sujet de l'information, le Conseil recommande la création d'un institut de recherche indépendant pour mettre sur pied et coordonner un réseau d'information sur les ressources humaines et aussi une production par les gouvernements de statistiques plus détaillées principalement par profession. Enfin, au sujet des programmes de création d'emploi, le Conseil recommande au gouvernement fédéral, premièrement d'instituer un programme de création directe d'emplois dans le secteur privé, qui serait de courte durée, fondé sur la formule des crédits d'impôt à l'emploi et destiné aux groupes de la population qui doivent supporter une part disproportionnée du fardeau du chômage et aussi de mettre en place les mécanismes administratifs nécessaires à l'établissement d'un système comportant des subventions directes à la création d'emplois, qui seraient versées aux entreprises du secteur privé.

Le Conseil n'a toutefois pas jugé approprié de recommander aux gouvernements de réduire leurs diverses politiques qui sont destructrices d'emploi.

**Gérard BÉLANGER**

Université Laval

**L'Église d'ici et le social 1940-1960**, 1. La Commission sacerdotale d'Études sociales, par Jacques Cousineau, s.j., Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1982, 287 pp., ISBN 2-89007-462-5.

Cet ouvrage est le premier d'une trilogie que se proposait l'auteur pour exposer le rôle qu'a joué l'Église au Québec dans le domaine social au cours de la période qui a précédé la «révolution tranquille». Il est consacré à la

Commission sacerdotale d'Études sociales qui groupait des prêtres dans le but de conseiller l'Épiscopat et qui a eu une influence considérable pendant la décennie qui a suivi la Deuxième guerre mondiale. Le second ouvrage abordera deux questions qui ont eu une très grande répercussion au Québec dans les années 1948-1949: celles de la silicose et de l'amiantose. Enfin, le troisième que projetait l'auteur devait décrire dans son ensemble l'influence de l'Église, de sa doctrine sociale et des catholiques sociaux sur les destinées du Canada français pendant les années cruciales de fermentation qui ont abouti à 1960.

L'auteur est prématurément décédé quelques semaines après la parution de ce volume. Il avait cependant terminé le manuscrit du second et il ne restait qu'à y ajouter la conclusion. Quant au troisième, qui était encore simplement en chantier, il faudra bien se résigner à n'en jamais connaître le contenu.

Jacques Cousineau était bien placé pour écrire cet ouvrage sur la Commission sacerdotale d'Études sociales (CSES). Il le fait en témoin et acteur qui a été mêlé à ses activités et qui a eu accès à ses archives de même qu'à une multitude de documents demeurés jusqu'ici confidentiels.

Ce n'est pas l'endroit d'exposer les multiples facettes de la carrière — ou plutôt des diverses carrières — de ce géant, au physique et au moral, qui a été amené, par des circonstances qu'il explique avec sérénité dans son ouvrage, à brusquement mettre fin à ses activités dans le domaine des relations du travail pour lesquelles il s'était longuement préparé. À l'époque couverte dans cet ouvrage, il était professeur à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal et aumônier de syndicats à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (devenue en 1960 la Confédération des syndicats nationaux). Il faisait aussi partie de l'Équipe des jésuites de l'École sociale populaire et était un des rédacteurs de la revue **Relations** qu'il avait contribué à fonder.

Conscient du danger qu'il y a de confondre ce qui s'est passé avec ses propres percep-

tions, et surtout ses propres opinions, l'auteur a divisé son ouvrage en deux parties: les faits d'abord et commentaires ensuite. Si ce procédé comporte des avantages indéniables quant à l'objectivité, il entraîne fatalement certaines répétitions.

Les faits, c'est l'histoire de la Commission sacerdotale d'Études sociales et de son activité. L'auteur en de très brefs chapitres, expose comment est né cet organisme dans le paysage économique-social de l'après-guerre, sa constitution, ses liens avec l'Épiscopat, sa petite histoire interne, ses activités ecclésiastiques et ses publications. Il s'étend longuement sur les interventions publiques qui ont eu beaucoup de retentissement à l'époque: en matière législative, les déclarations touchant le projet de Code du travail (bill 5) de Duplessis et la loi 60 enlevant le droit de grève et d'arbitrage aux enseignants; son rôle lors de la grève de l'amiantite; et enfin, la préparation et la publication de la célèbre **Lettre épiscopale collective sur le problème ouvrier** (1950).

Les premiers chapitres fournissent sans doute des détails intéressants, mais la rédaction est tellement aseptisée que l'on est beaucoup plus en face d'une chronologie que d'une histoire. Mais lorsque l'auteur passe aux interventions publiques de la Commission, le lecteur va apprendre beaucoup de choses qui ne sont pas connues du public, même de plusieurs auteurs qui se sont mêlés de palabrer sur le sujet. Documents à l'appui, il expose dans les moindres détails, en identifiant les personnes et leurs gestes, les raisons qui ont motivé les interventions, comment elles ont été entreprises, les réactions qu'elles ont suscitées, et les résultats qu'elles ont produits.

Y sont mis en lumière le rôle exact joué par certains évêques, comme le Délégué apostolique, Mgr Antoniutti, Mgr Courchesne, Mgr Charbonneau et Mgr Roy dans l'affaire de l'amiantite. Et naturellement aussi, celui de Duplessis. On trouvera dans l'ouvrage de Jacques Cousineau le texte même des trois lettres que Mgr Courchesne a adressées au Premier ministre pour tâcher de l'infléchir dans sa position butée qui empêchait tout rè-

glements ainsi que le texte du compte rendu d'une longue entrevue entre M. Duplessis et le président de la CSES, Mgr Jean-Charles Leclaire (pp. 255-271). Est racontée encore la démarche des trois émissaires du Premier ministre chez le Délégué apostolique en vue de le convaincre d'amener les évêques à intervenir auprès des ouvriers pour qu'ils mettent fin à la grève. Et pour la première fois, sont publiées les notes rédigées par Mgr Antoniutti lui-même à la suite de cette entrevue (p. 102).

À travers tous ces documents, on peut se faire une idée du pouvoir exercé par M. Duplessis, du caractère des personnes en présence et du courage qu'il a fallu pour en arriver à la déclaration de la CSES au nom de l'Épiscopat.

Tout ce qui a entouré la déclaration est exposé dans les moindres détails et c'est précisément la démarche des trois émissaires du Premier ministre auprès du Délégué apostolique qui a incité celui-ci à suggérer un tel geste. Il n'est pas du tout une initiative de Mgr Charbonneau, bien que celui-ci ait été mêlé à son élaboration finale.

L'auteur rapporte aussi dans cette partie les circonstances qui ont amené l'Épiscopat à décider de la publication de la **Lettre sur le problème ouvrier** (1950), les différentes étapes de sa rédaction par les membres de la CSES et de sa révision par un comité d'évêques. Il est à noter que Mgr Charbonneau, bien que non signataire en raison de son départ de Montréal, faisait partie de ce comité.

La seconde partie de l'ouvrage de Jacques Cousineau porte le titre général de «Commentaires». «Cette histoire (la première partie) dit-il, ne serait pas suffisamment incarnée dans la réalité sociale d'ici si des commentaires appropriés, nécessairement subjectifs parce qu'interprétatifs et synthétiques, ne venaient pas compléter les faits décrits auparavant» (p. 131).

Ici, l'auteur dépasse l'action de la CSES qu'il replace dans un contexte plus général. Les titres de chapitres sont évocateurs des thèmes qu'il aborde: sens du mouvement social (1930-1939); fondement de l'oeuvre so-

ciale (1939-1945); changement d'attitude et contestation sociale (1945-1950); la grève de l'amiante et l'Église d'ici (1949); la **Lettre sur le problème ouvrier** (1950); évolution de la mentalité sociale (1950-1960).

En évitant de se placer au centre de toute cette vie sociale à laquelle il a participé, avec réserve, cependant, il n'hésite pas à souligner le rôle personnel qu'il a joué et même les traverseries dont il a été victime dans la poursuite de son action. Pour les gens d'aujourd'hui, il expose certaines positions qu'il a prises en diverses circonstances et qu'il avait déjà exprimées dans la revue **Relations** à laquelle il contribuait régulièrement. À l'époque, il était considéré non seulement comme progressiste, mais comme radical et, dans un souci de vérité, il rappelle que tous n'applaudissaient pas à ses déclarations (p. 110).

En terminant la lecture de cet ouvrage dans lequel l'auteur présente une tranche de l'histoire de l'Église au Québec, pour y avoir été mêlé personnellement, je peux témoigner que les faits qui y sont exposés sont véridiques et bien placés dans leur contexte.

Jacques Cousineau n'est pas un historien de métier et son ouvrage s'en ressent dans sa facture. On pourra aussi se demander dans quel genre le classer. Comme tel, cependant, il a le mérite de révéler une multitude de faits et d'attitudes connus dans des cercles très restreints mais dont le public, pour différents motifs, n'avait que des bribes. Certains de ces gestes permettront de mieux apprécier les grandeurs et les misères de nos institutions ainsi que les difficultés concrètes de l'action sociale.

Avec raison, Jacques Cousineau est très réservé dans ses conclusions. Il considère qu'il est encore trop tôt pour porter un jugement global et laisse à d'autres le soin de le faire. Cependant, par les matériaux tout à fait inédits qu'il présente, par les faits qu'il raconte et par les explications qu'il fournit, il y a beaucoup de légendes que désormais l'on ne pourra plus honnêtement faire circuler. De plus, les historiens, mieux informés, seront davantage en mesure d'évaluer le rôle et l'im-

pact de l'action sociale de l'Église en notre milieu pendant cette période qui a précédé le grand déblocage des années '60. Enfin, l'ouvrage de Jacques Cousineau est une contribution qui s'étend au-delà de l'histoire de la Commission sacerdotale des Études sociales et qui lève le voile sur la gouverne de la chose publique sous le régime Duplessis.

Gérard DION

Université Laval

**Les enseignants et le pouvoir: histoire de l'Alliance des professeurs de Montréal, les luttes syndicales et le développement social (1952-1958)**, par Paulette Vigeant-Galley, Québec, CEQ-APM, décembre 1981, 128 pp.

Depuis la publication de **150 ans de luttes** par la CSN et la CEQ, le mouvement syndical manifeste clairement le désir de redécouvrir son passé et de le faire connaître tant chez ses militants qu'auprès du grand public. Après une phase initiale de projets communs, au moins entre la CSN et la CEQ, on tend actuellement à se tourner vers des monographies portant sur une centrale particulière. (D'ailleurs, la FTQ a préféré cette voie dès le départ avec le projet qu'elle a mis sur pied sous la direction de Léo Roback.) Depuis lors, la CSN a publié l'étude de Jacques Rouillard: un survol de l'évolution de cette centrale des origines à nos jours. À la CEQ, par contre, on a eu tendance à s'arrêter à des monographies portant sur les périodes considérées significatives. Ainsi, deux ouvrages viennent de paraître. Le premier est une étude de Louise Clermont-Laliberté, dans laquelle l'auteur analyse le régime Charbonneau et le début de celui de Gaulin, tandis que le second de Paulette Vigeant-Galley est consacré aux années 1950 à l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal (APCM).

L'APCM, aujourd'hui Alliance des professeurs de Montréal, était affiliée à la CEQ et à son ancêtre la CIC, à l'exception des années 1950. Au cours des années 1940, elle partageait la vedette avec une association d'en-

seignantes, la Fédération catholique des institutrices rurales (FCIR) de Laure Gaudreault. À l'intérieur de la CIC, qui est venue chaapeauter tout le mouvement dès 1946, l'Alliance a joué le rôle d'une sorte de fer de lance. Son chef, Léo Guindon, avait mené son mouvement depuis 1942 d'une façon dynamique. Il s'impliquait partout. Guindon avait cumulé à un moment donné les postes de président de l'APCM, de la FICV (Fédération des instituteurs et institutrices des cités et villes) et de la CIC, aussi bien que celui de directeur du journal officiel de cette dernière: **L'Enseignement**. Suite à la grève illégale de 1949 (les grèves dans les secteurs public et parapublic étant illégales entre 1944 et 1965), la situation interne à la CIC commençait à se gâter. Guindon a perdu ses élections à la présidence du mouvement provincial en 1951 aux mains de Léopold Garant de Québec. Deux ans plus tard, autour d'un problème de restructuration qui menaçait la représentativité et le leadership de l'Alliance à l'intérieur de la CIC, l'Alliance s'est retirée définitivement de cette dernière, pour ne la réintégrer qu'à la fin de la décennie, sans Guindon au gouvernail. Désormais, l'Alliance était engagée dans une lutte sur plusieurs fronts: bien entendu contre la CIC; mais aussi contre la CECM, la CRO et le Gouvernement provincial (à cause de sa désaccréditation erronée par ces corps publics), et contre ses associations rivales à Montréal issues du problème de la désaccréditation. Cette période de lutte intense se trouve au coeur du livre de Paulette Vigeant-Galley.

Le sujet ne manque certainement pas d'intérêt, lié comme il est aux grandes questions du jour pendant la dernière décennie de la «grande noirceur». Il est aussi fort original. Son exécution, cependant, soulève certaines questions. Axée essentiellement sur une seule source, le journal officiel de l'Alliance, l'étude manque un peu de profondeur et d'équilibre. L'auteur, par souci d'objectivité, signale clairement cette lacune, ainsi qu'une autre: le fait que le journal officiel reflète surtout les opinions de la haute chefferie de l'association, la vaste majorité des membres s'exprimant très peu dans ces pages.